L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 7 AVRIL 1859.

Imprimé et publié par
C. F. WEISSE & Co.
Imprimeurs-Typographes
E. DUPUY.
B. HARRY.

Bureau, rue Chartres, No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN, 7 AVRIL.

Abonnés à la semaine.

Les ouvriers de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co, 22 Vieille Levée—Rubans et parasols noirs.

Par M. Bargeat Jar, au magasin de Mme Deloeil, rue Royale et Hôpital—Articles de modes et de fantaisie (assez pittoresque.)

Par D. R. Morphy, au magasin de J. B. Oliver, 28 Gravier—Tabac.

Par le même, à 4 heures et demie, à la Presse d'Orléans et autres presses à cotor—65 balles de coton.

Par F. Fernandez—La boîte d'une épicerie, rue Dumaine No 8.

Par Ch. K. Forstall, à l'Arcade de Banks—Propriétés dans la rue Poydras.

Par J. L. Carman, à l'Arcade de Bank—Propriété dans la rue Erato (appartenant à la succession de Frederick Gorrissen.)

Inconséquences politiques.

Des correspondances de Madrid du 3 mars mentionnent que la reine, M. Preston, ministre des Etats Unis près la cour de Madrid, avait été présenté à la reine. M. Preston, ajoutent ces correspondances, a annoncé qu'il était chargé par le président Buchanan de donner à la reine l'assurance de son désir d'entretenir des relations de bonne amitié avec l'Espagne, et que de plus sa conviction personnelle était que le vœu général des Etats-Unis tendait à la conservation des liens d'amitié avec les Espagnols et que l'on était dans l'intention de travailler pour écarter le mauvais intelligences entre les deux pays.

La reine n'répondu par des expressions flatteuses à la fois pour les Etats-Unis et pour le ministre qui les représente à sa cour.

Tout cela est édifiant à coup sûr. Mais ne faut-il voir dans ce langage de M. Preston, parlant en son nom personnel, au nom du président Buchanan, au nom du pays tout entier, qu'une hypocrisie; ou bien ce langage est-il sincère?

Si c'est une hypocrisie, tout en passant beaucoup de choses aux formes de la diplomatie, nous répudions de pareils mensonges dans l'expression des sentiments.

Si ce langage de notre ministre est sincère; si M. Preston a été dûment autorisé, au-delà des formules usuelles de politesse, d'assurer la reine de Hesse de M. Buchanan s'entretenir avec l'Espagne des relations de bonne amitié, si, enfin, la conviction personnelle de M. Preston est réellement que le vœu général des Etats-Unis tend à la conservation des liens d'amitié avec les Espagnols, et que l'on est dans l'intention de tout faire pour éviter la mauvaise intelligence entre les deux pays—Si, nous le répétons, un tel langage est sincère, s'il a un caractère véritablement officiel, M. Buchanan, par la bouche du ministre à Madrid, a pris l'engagement solennel de répudier toute tentative diplomatique sur Cuba; de ne soutenir ou de ne favoriser aucun acte tendant à blesser l'Espagne; de nier toute participation aux manifestations de la nature de celles de MM. Sindell et consorts. En un mot M. Buchanan a, encore par la bouche de M. Preston, déchiré la page du procès verbal des séances du Congrès où son nom s'était accolé aux rêves les plus ambitieux, les plus hardis, les plus condamnables, à l'endroit de la prise de possession de Cuba.

M. Buchanan acceptera-t-il le discours de M. Preston, ou bien le désavouera-t-il?

Dans lequel des deux sens y aura-t-il contradiction dans la conduite du Président? S'il s'agit du passé, l'inconséquence est par trop flagrante. S'il s'agit de l'avenir, c'est le silence le plus absolu imposé aux spéculateurs d'ambition qui ont mis leur enjeu sur Cuba!

Nous verrons bien!

La situation de l'Europe.

Les nouvelles télégraphiques que nous avons publiées hier et celles mêmes qui avaient été apportées précédemment par le *Persia*, sont en désaccord sur beaucoup de points avec les appréciations des journaux et des correspondances qui nous parviennent par ce même *Persia*. Les nouvelles télégraphiques de ce dernier étaient moins explicites, cependant, dans le sens pacifique que ne le sont celles qui nous ont été transmises hier par le *New York*.

Le fait capital qui ressort de celles-ci est l'ouverture d'un Congrès à Paris, du consentement de l'Autriche, lequel Congrès serait chargé de régler les questions pendantes.—Nous insisterons sur ce point que cette nouvelle n'a aucun caractère officiel, qu'elle peut être par conséquent une manœuvre de Bourse, comme on en voit de fréquentes dans des moments de crise politique ou l'Europe tout entière est en jeu. En second lieu, en admettant le fait pour avéré, il ne faut pas se vanter la raison; et nous croyons devoir faire remarquer que l'ouverture d'un Congrès ne serait qu'une phase des questions pendantes, et non pas encore la solution de ces questions. Or elles sont d'un caractère trop grave pour que l'on puisse s'imaginer qu'il sera facile de les résoudre, même dans un Congrès animé des meilleures intentions. Ce que la France demande, il ne faut pas le perdre de vue, c'est l'affranchissement de l'Italie asservie par l'Autriche, c'est le rétablissement de la nationalité italienne absorbée d'un bout à l'autre, à la Sardaigne près, de la péninsule, dans l'influence, effective de l'Autriche. Croit-on l'Autriche disposée à renoncer aisément à cette conquête morale d'une partie de l'Italie, et à l'abandon des territoires Italiens qu'elle tient sous sa domination? Le bon sens dit que non.

Si donc il y a Congrès, le Congrès, nous craignons de le prévoir, ne fera que marquer avec plus d'éclat les prétentions de la France et les refus de l'Autriche. En un mot, les causes de la guerre seront plus clairement définies. Voilà, à notre sens, ce qui doit sortir d'un Congrès, à moins que la France n'amoindrisse ses prétentions; et alors qu'est-ce que son honneur politique et ses chevaleresque ambition engageraient à avoir remué un instant pour ne le laisser retomber sur les épaules. Une pareille conduite nous paraîtrait contraire aux idées de l'Empereur Napoléon, à ses vues, et de plus elle serait indigne incontestablement très fermé et très digne qu'il a tenu, à plusieurs reprises, dans les circonstances précédentes.

Nous croyons donc peu au Congrès; s'il est ouvert cependant, nous croirons encore moins aux bons résultats qu'on semble en attendre.

Notre scepticisme à cet égard est justifié par des faits très positifs que nous trouvons dans les journaux européens. A la date du 9 mars on écrivait de Vienne:

"Un mémoire que lord Cowley était arrivé à Paris, il y a quelques jours, avait produit une grande sensation à la cour de Vienne. Il y était dit que la mission n'a point été ordonnée par le désir, ou par la crédulité supposition de ce mot. En effet, si le comte Buol n'a pas complétement rejeté les propositions du cabinet Derby — chaleureusement appuyées par celui de Berlin — il a fait voir d'emploi de se soumettre au noble lord, dans la seconde, confidence, un contre-projet sur les bases duquel l'Autriche consentirait à entrer diplomatiquement, et avec le concours des autres grandes puissances, en négociations avec la France.

"Peu de jours après l'envoi de ce contre-projet à Londres, on apprit à Vienne que le cabinet des Tuileries ne refusait à accepter les bases proposées, attendu qu'elles auraient plutôt consacré que changé la situation actuelle mais contre l'existence permanente de laquelle on élève de si unanimes réclamations. La révision des anciens traités qui existent avec les petits Etats de l'Italie était considérée de part du gouvernement autrichien, mais sous la condition expresse qu'au moindre mouvement du parti révolutionnaire, il conserverait le droit exclusif d'y intervenir militairement. Ajoutons que l'évacuation simultanée des Etats romains par la France et l'Autriche, était admise en principe, si non encore accomplie, nos troupes n'ne occuperaient pas moins à tout événement dans les trois forteresses de Ferrare, Plaisance et Comachio.

"L'Autriche, par contre, se montrait disposée à joindre ses bons offices à ceux des grandes puissances pour amener, par la persuasion, les petits Etats Italiens à réaliser des réformes et des améliorations administratives. Cette concession paraîtra inadmissible à tous les gens sensés, tant que l'Autriche sera, elle même, dans la nécessité de maintenir, dans ses provinces lombardo-vénitiennes, le régime administratif et militaire qui s'y trouve en vigueur depuis bientôt un demi siècle.

"En résumé, le noble négociateur anglais quittera demain notre capitale, emportant, il est vrai, les assurances les plus bienveillantes et les plus pacifiques de notre gouvernement et de notre cour, mais sans avoir obtenu aucun engagement positif d'adhésion aux propositions que le cabinet britannique, animé des plus louables intentions, s'était empressé de soumettre à l'Autriche par l'intermédiaire de lord Cowley."

Nous ajouterons que lord Cowley était arrivé à Paris le 11 mars.

Nous ne savons pas s'il en est un peu très grand fait à Vienne, mais nous pensons que le Sardaigne [illegible] [illegible] [illegible]